Fès a accueilli une rencontre sur la médecine légale

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-02-04 18:00:42 - Vu sur pharmacie.ma

Le Centre marocain du traitement législatif et de la gouvernance judiciaire a organisé, vendredi dernier à Fès, une rencontre pour débattre du projet de loi de médecine légale sur le thème «le projet de loi sur la médecine légale : les questions d'adaptation et de la normalisation mondiale et les défis du système de la justice».

Cette rencontre, qui a réuni un parterre d'experts, de médecins, de magistrats et de juristes de divers horizons, a été l'occasion de mettre l'accent sur le concept et l'encadrement juridiques de la médecine légale, ainsi que l'état des lieux de la profession au Maroc.

Adnane El Moutafaouek, secrétaire général du Centre marocain du traitement législatif et de la gouvernance judiciaire, a déclaré lors de son intervention que «le secteur de la médecine légale revêt une importance particulière, notamment durant les différentes étapes des procès pénaux. C'est dans ce sens que le fiqh et la justice considèrent cette discipline comme l'une des “garanties” importantes pour un procès équitable».

Pour sa part, Hicham Benyaïch, professeur agrégé de médecine légale et médecin-chef de l'Institut médico-légal du CHU Ibn Rochd à Casablanca, a affirmé que le projet de loi sur la médecine légale, élaboré à l'initiative de la direction des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice, est venu combler un vide en matière de réglementation des activités médico-légales.